



ÉLECTIONS 2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025 & ÉLECTION DU PRÉFET (MRC)

LE 2 NOVEMBRE 2025, IL Y AURA DES
ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES ET
ÉLECTION DU PRÉFET

ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ :

Si vous n'êtes pas un électeur domicilié sur le territoire de la Municipalité régionale de comté VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) et que vous êtes propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement depuis le 18 septembre 2025, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale en remplissant le formulaire approprié, que vous recevrez par la poste et qui sera disponible sur notre site web www.lac-sainte-marie.com ou directement à nos bureaux et nous le retourner avant le 28 septembre 2025.

ÉLECTEUR DOMICILIÉ :

Si vous êtes un électeur domicilié depuis le 2 mai 2025 sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et que vous êtes propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement, vous devez vérifier votre inscription sur la liste électorale qui sera disponible en date du 3 octobre 2025 au bureau municipal 819 467-5437.

Tous les détails sur le site web
d'Élections Québec
www.electionsquebec.qc.ca

DATES IMPORTANTES :

Commission de révision :

Les dates pour présenter une demande d'inscription, radiation ou correction devant la commission sont :

- Le mardi 14 octobre 2025 de 17 h à 20 h
- Le vendredi 17 octobre 2025 de 10 h à 20 h

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec le bureau municipal 819-467-5437

Vote par anticipation :

26 octobre 2025 de 12 h à 20 h
10 rue du Centre, Lac-Sainte-Marie

Jour du scrutin :

2 novembre 2025 de 10 h à 20 h
10 rue du Centre, Lac-Sainte-Marie

Vote par correspondance

Vos bulletins de vote par correspondance doivent être reçus au bureau municipal avant le 31 octobre 2025, 16h30